

Des filets de pêche biodégradables et compostables

Dossier de la rédaction de H2o
August 2020

Le jeudi 25 juin 2020, le Nérâides II, un navire de pêche de Boulogne-sur-Mer (France), embarquait à son bord 900 mètres de filet de pêche biosourcé et biodégradable, pour un essai en conditions réelles. Cette expérimentation marquant l'innovation et développement durable constitue une première en Europe.

Conçu à partir de matériaux biodégradables, biosourcés, recyclables et sans diffusion de microplastiques, ce filet est un véritable filet composé de trois réseaux superposés, utilisé par les pêcheurs (pêcheurs pratiquant la petite pêche côtière). Le projet est développé par le Parc naturel marin, en partenariat avec l'organisation de producteurs FROM Nord.

Un pêcheur utiliserait chaque année 7 tonnes de filets en nylon, ce qui représente une très grande quantité de déchets, dont le recyclage est à ce jour impossible. Le prototype sur lequel le Parc naturel marin doit donc pouvoir se composer. Mais, mieux encore : ce filet devra se dégrader rapidement en particules naturelles et sans impact pour l'environnement marin. La conception d'un premier prototype est achevée : elle concerne les filets utilisés lors de la saison estivale. 10 % de ce prototype (soit 900 mètres de filet) ont été insérés dans un filet traditionnel classique, puis testés en conditions réelles de pêche, sur une saison de pêche. Un pêcheur de Boulogne-sur-Mer s'est porté volontaire pour cette expérimentation est Jérôme Devogel, patron du Nérâides II. Dès cet hiver, de nouveaux tests porteront cette fois sur 30 % d'un filet classique, ce qui représente 3 000 mètres de filet biodégradable pour chaque navire. Ils seront effectués sur quatre navires de pêche, dans deux zones distinctes du Parc naturel marin, au départ des ports de Boulogne-sur-Mer et du Tréport.

Le projet bénéficiera d'un financement de 750 000 euros provenant de l'Europe et de France Filière Pêche. Les entreprises Seabird et Nautique Conseil assurent la réalisation technique des prototypes. L'équipe du Parc naturel marin s'attachera prochainement d'un chargé de mission dédié au projet, qui accompagnera les expérimentations, étudiera les modalités de compostage des matériaux et analysera les possibilités de déploiement des filets produits.

En illustration, Dominique Godefroy, président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, découvre le filet avec Jérôme Devogel, patron du Nérâides II, et Marie-Christine Gruselle, chargée de mission pêche professionnelle et responsable au Parc naturel marin. Photo Line Viera / OFB

OFB

À

À À

